

Janvier 2008

Brève de sécurité

Bien équipé pour les sports de neige

Des vêtements adaptés, des gants et des lunettes de soleil (si nécessaire des lunettes correctrices ou des lentilles de contact) font partie de la panoplie de base de tout amateur de ski ou de snowboard. Dans les sports de neige aussi, les têtes intelligentes se protègent! Le bpa recommande à tous de porter un casque, aux snowboarders par ailleurs des protège-poignets, et une protection dorsale pour les sauts. A l'achat, veillez à ce que le casque:

- porte la spécification EN 1077 (norme européenne);
- soit de couleur voyante, le blanc étant plutôt inadapté;
- ait une coque externe dure, les casques mous ne protégeant pas suffisamment;
- soit agréable à porter et sans points de compression, même avec des lunettes;
- puisse être essayé. Mettez le casque, laissez la jugulaire ouverte et secouez la tête: le casque ne doit pas bouger.



bpa – Bureau de prévention des accidents
Formation
Laupenstrasse 11
CH-3008 Berne
Tél. +41 31 390 22 61
Fax +41 31 390 22 30
formation@bpa.ch
www.bpa.ch